



SAS ALBOUY ASSOCIES CONSULT

Rapport de transparence
2016-2017



Sommaire

- 1-Présentation de la SAS ALBOUY ASSOCIES CONSULT
 - 1.1-Description
 - 1.2-Gouvernance
 - 1.3-Réseau
 - 1.4-Rémunération

- 2-Gestion des risques
 - 2.1-Contrôle qualité
 - 2.2-Indépendance

- 3-Activité
 - 3.1-Chiffre d'affaires
 - 3.2-Clients

- 4-Formation continue

- 5-Déclarations





1-Présentation de la SAS ALBOUY ASSOCIES CONSULT



1.1-Description



- La société ALBOUY ASSOCIES CONSULT est une société par actions simplifiée au capital de 48.000 €, basée à 12000 RODEZ, 9 rue Camille Douls et immatriculée au RCS 427 280 326.
- Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable, elle est inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de la Région de Montpellier.



||| I.2-Gouvernance

- Cette société est détenue à 99,95 % par la société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable A4H, elle-même détenue à 100 % par des experts-comptables et commissaires aux comptes. Le 0,05 % correspond à la détention par les 5 commissaires aux comptes à titre privé.
- Le Président de la SAS A4H est Monsieur Christian ALBOUY, qui assure également la présidence de la SAS ALBOUY ASSOCIES CONSULT.
- La gestion des activités de ALBOUY ASSOCIES CONSULT est coordonnée par un comité composé des cadres de direction, qui se réunissent régulièrement.



1.3-Réseau

- La société ALBOUY ASSOCIES CONSULT exerce son activité sur le seul site de Rodez.
- Afin d'anticiper les demandes de séparation de l'audit et du conseil, la société ALBOUY ASSOCIES AUDIT, SARL de commissariat aux comptes, a été créée en 2014, et est détenue à 99 % par la société A4H. Son Gérant est Monsieur Christian ALBOUY.
- La société GEC CONSEIL, SARL de Commissariat aux comptes au capital de 8.000 €, n'a aucun lien juridique ni capitalistique avec les sociétés ALBOUY ASSOCIES CONSULT et A4H. Elle exerce exclusivement des missions de commissariat aux comptes. Elle fait partie du Groupe ALBOUY ASSOCIES FINANCE.
- Les co-gérants sont Messieurs Christophe ALBOUY et Stéphane ALBOUY.



1.3-Réseau



- Le groupe ALBOUY ASSOCIES FINANCE est composé de :
 - GEC CONSEIL, Commissariat aux comptes
 - ALBOUY ASSOCIES CONSULT SOCOMI à TOULOUSE, Expertise comptable
 - ALBOUY ASSOCIES CONSULT – PARIS Expertise Comptable.

- Ces sociétés n'ont aucun lien juridique ni capitalistique avec A4H.



1.4-Rémunération des associés

- La rémunération des associés est composée d'une partie fixe et ne comporte pas de partie variable.





2-GESTION DES RISQUES DU CABINET



2.1-Contrôle qualité



- Afin de garantir la maîtrise des risques, ALBOUY ASSOCIES CONSULT s'est doté de procédures conformes aux normes d'exercice professionnel.
- Les associés ont reçu une formation de culture libérale de l'exercice de la profession faisant ressortir les caractéristiques fortement affirmées de l'indépendance, de l'éthique et moralité, et de compétences à présent nouvellement définies par le Code de Déontologie.
- La dimension du Cabinet, l'affectio societatis très fort, permettent d'avoir une organisation du contrôle des règles d'indépendance par la transmission des informations déterminantes sur l'ensemble des dossiers.



2.1-Contrôle qualité

- Le contrôle porte sur :
 - Le respect des normes d'exercice professionnel et normes d'audit
 - La déontologie, intégrité morale, indépendance
 - Les procédures d'acceptation de la mission et tout particulièrement pour l'établissement de crédit et du maintien des missions sur les dossiers anciens
 - La formation du personnel aux missions de Commissariat aux comptes et le recrutement adapté à l'évolution de la pyramide des âges et des missions
 - Les contrôles transversaux sur les règles de forme et de revue pour les règles de fond.

- Les normes d'exercice professionnel sont régulièrement actualisées dans le manuel de procédures connues de tous les associés et collaborateurs, publié sur le réseau interne.
- Les modifications apportées au Code de Déontologie sont analysées.
- Les règles d'acceptation et de maintien de la mission font l'objet d'une analyse au cas par cas.
- Les conflits d'intérêt sont analysés et les règles strictes de séparation des missions de conseil et d'audit sont connues de tous et respectées.



2.1-Contrôle qualité

- Le contrôle qualité interne est en permanence ajusté avec l'organisation des dossiers et la séparation des tâches entre les règles de fond et de forme.
- La gestion technique spécifique s'effectue en relation avec les Commissaires aux comptes qui à leur tour, disposent d'un réseau d'échange permettant de prendre la décision adéquate :
 - Commissions CNCC : banque, association, coopératives agricoles
 - Saisine des commissions études juridiques, comptables, éthiques, agricoles de la CNCC
 - Commission des doutes de la CRCC de Montpellier composée de magistrats du ressort de la Cour d'Appel et de Commissaires aux comptes
 - Formateur CNCC assurant la formation annuelle des collaborateurs du Cabinet
- Le contrat de travail des collaborateurs contient une clause spécifique concernant le secret professionnel.
- Le dernier contrôle des dossiers d'audit et des procédures du Cabinet par le H3C est intervenu au cours du 1^{er} trimestre 2016.



2.2-Indépendance

- Conformément au Code de déontologie, la société ALBOUY ASSOCIES CONSULT, a mis en place les procédures destinées à éviter des situations de conflits d'intérêts ou de perte d'indépendance en son sein.

- Les intervenants sur les dossiers, salariés et commissaires aux comptes procèdent annuellement à une déclaration sur leur indépendance, et notamment :
 - relations familiales et personnelles avec les dirigeants ou toute personne occupant une fonction sensible de la société auditée
 - relations financières avec le client
 - relations également dans les groupes des sociétés contrôlées.





3-ACTIVITE



3.1-Chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clos au 30 juin 2017 ressort à 3 345 K€.
- L'activité d'audit légal s'établit à 819 K€ représentant 24,48 %.
- Le solde correspond à des travaux d'expertise comptable, conseil et autres missions.



3.2-Liste des clients



- Faisant appel public à l'épargne : Néant
- Etablissement de crédit : CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES





4-FORMATION CONTINUE



4-Formation Continue



- Un plan de formation des associés et collaborateurs est élaboré chaque année à l'issue des entretiens individuels.
- Le Cabinet souhaite maintenir un haut niveau de compétences de ses équipes.
- Le personnel est formé en réunions internes par les associés et une fois par an par un formateur commissaire aux comptes agréé par la CNCC.
- Les commissaires aux comptes suivent une formation continue et procèdent aux déclarations annuelles.



4-Formation Continue

- Les collaborateurs ont également des formations externes sur les différents thèmes spécifiques à notre portefeuille :
 - Formation au secteur bancaire
 - Formation au secteur associatif et mutualiste
 - Formation au secteur des coopératives agricoles

- Une formation spécifique au secteur bancaire est effectuée annuellement par l'AFGES auprès des commissaires aux comptes et auditeurs spécialisés

- Nous confirmons que la politique de formation continue du Cabinet permet de contrôler le respect des dispositions des articles L 822-4 et R 822-61.



5-DECLARATIONS

- En application de l'article R 823-21 du Code de Commerce, nous attestons que les informations présentées dans ce rapport sont conformes à la réalité.

Les éléments, tels que le système interne de contrôle qualité et son fonctionnement, les procédures correspondant aux pratiques d'indépendance et les dispositions relatives à la formation font l'objet d'un suivi et d'évaluations régulières destinés à s'assurer de leur qualité.



Fait à RODEZ, le 30 septembre 2017

Christian ALBOUY, Président

